

**DATE DE PUBLICATION : 9 novembre 2015**

Le directeur du Recrutement et des Carrières

Délégation de signature

Vu la délégation de signature donnée par M. Robert OPHÈLE, second sous-gouverneur, à M. Frédéric PEYRET le 1<sup>er</sup> novembre 2015,

Vu la délégation de signature donnée par M. Frédéric PEYRET, directeur général des Ressources humaines, le 5 novembre 2015,

Délégation permanente est donnée à M<sup>me</sup> Anne ZAPPA, chef du service du Recrutement ou, en cas d'absence ou d'empêchement, à M<sup>me</sup> Christine FAVERGEON-DOUTRE, adjointe au chef du service du Recrutement, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, la correspondance et les pièces relatives à l'exercice des activités du service du Recrutement.

Fait à Paris, le 5 novembre 2015

Sophie HAAS